

---

# ***La transcription assistée par ordinateur au Sénat***

---

par Ron Tremaine

Ron Tremaine est directeur de projet à la Direction des comptes rendus du Sénat.

**L**a seule forme d'immortalité est le compte rendu contemporain dont les historiens se serviront pour étudier l'époque. Chaque génération insiste pour récrire l'histoire à sa manière. Les sources originelles demeurent cependant. Elles sont les seules à résister à l'épreuve du temps.

Ainsi s'exprimait Lord Balfour. Il tenait pour acquis que le compte rendu historique était, au départ, exact et honnête. Au Sénat, le compte rendu officiel des débats a toujours eu et aura toujours cette fonction et cette raison d'être.

Vers la fin de 1989, la Direction des comptes rendus du Sénat a entrepris l'étude de son organisation et de ses méthodes de travail. Il lui fallait absolument se débarrasser de son carcan et se préparer pour les années 90. De plus, elle manquait d'espace et devait absorber des frais d'impression sans cesse croissants. Enfin, il ne semblait pas y avoir moyen de freiner le coût de fonctionnement.

Comment résoudre tous ces problèmes à la fois? Une fois trouvée, la solution était pourtant fort simple, bien que sa mise en oeuvre se soit avérée une tâche herculéenne.

Jusqu'en 1990, le compte rendu de tous les travaux du Sénat menés soit dans l'enceinte même ou dans les salles de comité était produit par des équipes de sténographes et de copistes du hansom travaillant de concert avec des réviseurs et des coordonnateurs de textes. Le compte rendu textuel des délibérations pris par les sténographes était dicté aux copistes, qui le dactylographiaient. Bien sûr, au fil des ans, la machine à écrire a cédé la place à sa version électrique, puis à la machine de traitement de textes et, enfin, au micro-ordinateur. La méthode est cependant demeurée la même. Une copie de la transcription non révisée est envoyée aux sénateurs (la « copie bleue »), aux traducteurs, aux réviseurs et à la Tribune de la presse. Le processus est le même qu'en 1916, lorsque les Comptes rendus ont été intégrés aux services du Sénat.

L'arrivée de la transcription assistée par ordinateur (TAO), en 1990, a marqué le début du réaménagement et de la modernisation des Comptes rendus du Sénat. Le personnel et la direction ont présenté des recommandations au sujet de la

réorganisation au Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration ou à l'un de ses sous-comités. Trois solutions étaient envisagées; la façon la plus simple de les décrire serait de les qualifier de la bonne vieille méthode, de la méthode empruntée à d'autres et de la nouvelle méthode. La bonne vieille méthode était le statu quo; la méthode venue d'ailleurs, celle qu'utilisaient la plupart des régimes parlementaires d'alors (transcription à partir d'enregistrements sonores) et la nouvelle méthode, la TAO.

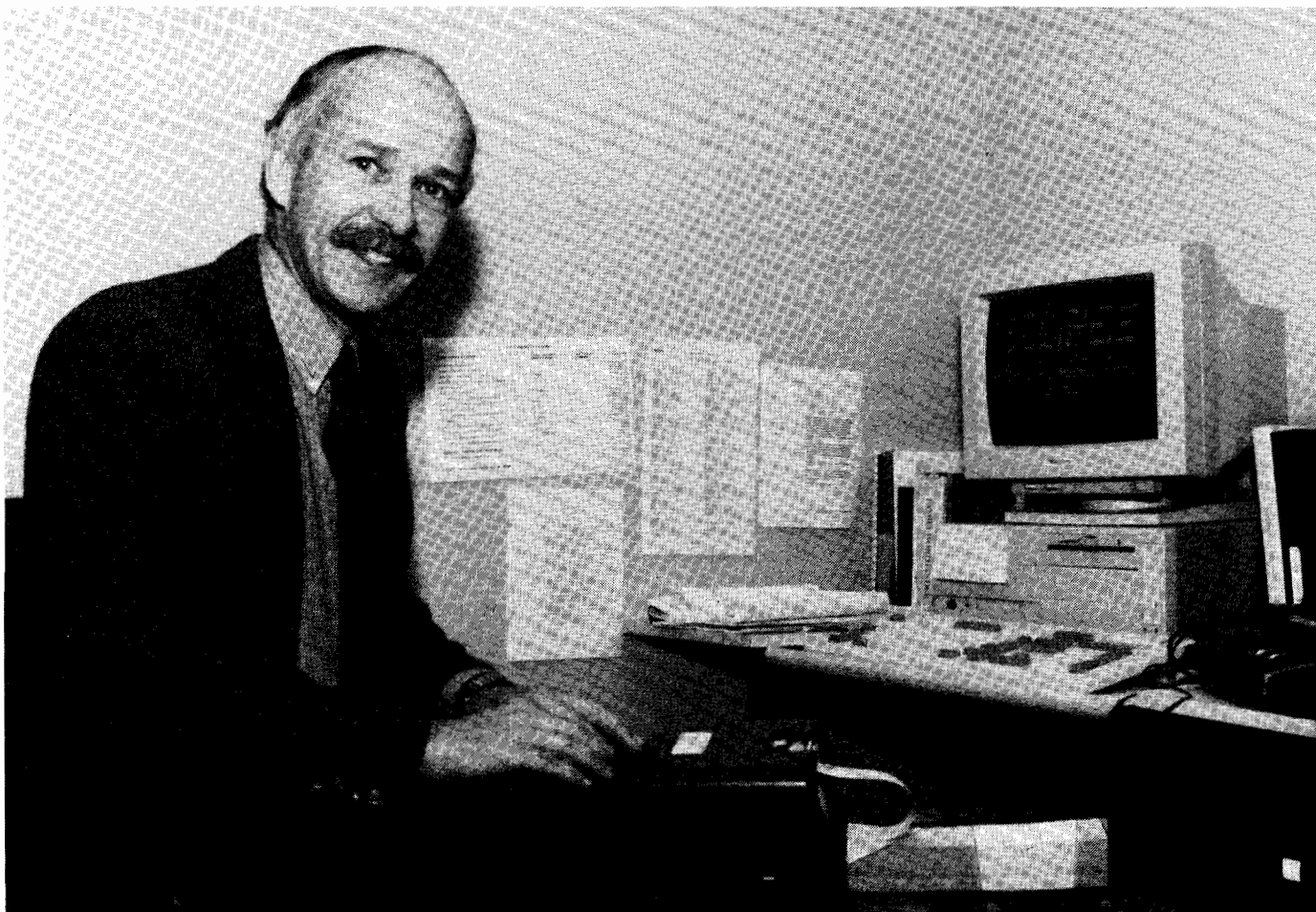
***Au moyen d'ordinateurs raccordés à des sténotypes électriques, les sténographes mémoriseront sur disquette le compte rendu textuel qui serait ensuite instantanément « traduit » par le logiciel en français ou en anglais. Un prodige de la technologie!***

Lorsque, de toute évidence, la méthode classique s'avéra trop coûteuse en raison des recoupements qu'elle comportait - le double du travail, avec les dépenses salariales que cela sous-entend - un changement était inévitable. La décision ne fut pas facile à prendre, car elle signifiait, à tout le moins, le réaménagement, le recyclage ou la mise à pied de plus de la moitié des effectifs, sans oublier l'éclatement des équipes très unies de sténographes et de copistes qui, soit dit en passant, venaient encore une fois de faire leurs preuves durant l'obstruction systématique au projet de loi C-62 sur la TPS, au Sénat. Mis à part les économies manifestes d'argent et d'espace, nous pouvions, en adoptant la TAO, maintenir l'excellente qualité de la transcription tout en nous assurant, en cette ère de l'informatique, une porte ouverte sur l'avenir.

Il serait peut-être utile, ici, d'expliquer comment se fait la transcription assistée par ordinateur. Grâce à la TAO, les sténographes enregistrent les délibérations à l'aide d'une sténotype utilisant des signes phonétiques. La machine comprend un ordinateur qui transcrit les signes sur une disquette, cette transcription étant ensuite transférée sur un micro-ordinateur où l'information mise en mémoire est traduite soit en anglais, soit en français grâce à un dictionnaire informatisé de signes phonétiques et de leurs équivalents français ou anglais.

---

*Ron Tremaine est directeur de projet à la Direction des comptes rendus du Sénat.*



L'auteur pratique sur sa sténotype. À l'arrière-plan, micro-ordinateur affiche le logiciel Eclipse.

Nous en arrivons au point où il faut rapporter séparément l'expérience de la TAO, selon qu'elle sert à la transcription en anglais ou en français.

#### La TAO en anglais

Pendant que la Régie interne étudiait les différentes options, la direction et le personnel examinaient les divers logiciels de TAO sur le marché. Une entreprise locale de consultants en informatique, Domus, déjà engagée par le Sénat pour mettre en place un nouveau réseau local, a été chargée d'évaluer les différents logiciels. Le programme Eclipse, produit et commercialisé par Advantage Software de la Floride, semblait le mieux correspondre à nos besoins. Comme Advantage Software est une jeune entreprise (propriété d'un ex-vice-président de la plus importante et dominante des sociétés du genre, Stenograph, et exploitée par lui), certaines précautions ont été prises contre l'éventualité d'une faillite. Les

droits relatifs aux codes sources du programme ont été achetés en même temps que les huit premiers progiciels.

En janvier 1991, le service comptait six sténographes de TAO. Trois d'entre eux travaillaient auparavant à la Chambre des communes, où leurs postes avaient été déclarés excédentaires à la suite d'une réorientation; deux, dont l'auteur du présent article, venaient des effectifs initiaux et un autre avait été engagé à contrat. Un sténographe judiciaire de Floride qui avait travaillé chez Advantage et qui connaissait bien le logiciel Eclipse a été embauché pour donner un cours de formation de deux semaines. Les divers dictionnaires utilisés par les sténographes, qui avaient été compilés sur d'autres systèmes de TAO, ont été envoyés à Advantage pour qu'elle les adapte au programme Eclipse. De nouveaux micro-ordinateurs de troisième génération à écran couleur ont été installés. Nous étions prêts.

La formation a débuté le 11 février. Notre instructeur, grâce à un ordinateur relié à un rétroprojecteur, nous a initiés aux

complexités d'Eclipse. Ce genre de progiciel est surtout conçu pour la transcription textuelle de procès. Il devint vite évident que certaines caractéristiques ne se prêtaient pas à la transcription de débats parlementaires. Entre autres, le déplacement de passages de texte - rarement utilisé pour la production de comptes rendus textuels devait être simplifié pour répondre à nos besoins. Advantage Software a été fort complaisante. À la fin de la formation, une liste des caractéristiques souhaitées lui a été transmise, liste que le programmeur s'est empressé d'exécuter.

Au bout de la formation de deux semaines sur Eclipse, nous étions prêts à nous familiariser avec WordPerfect, support servant à préparer la transcription pour l'impression à l'Imprimeur de la Reine.

Fin février, nous étions en mesure de transcrire les délibérations du Sénat et des comités par TAO. Les sténographes en étaient naturellement à des stades différents de formation. Afin de faciliter la transition, les copistes sont demeurés sur place, au cas où les sténographes prendraient trop de retard en utilisant la TAO. À la mi-juin de cette année, tous les sténographes affectés aux comptes rendus en anglais utilisaient la TAO. Celle-ci n'est plus un rêve, mais bien la réalité de tous les jours aux Comptes rendus en anglais.

#### La TAO en français

En dépit d'un apprentissage quelque peu différent et un peu plus intimidant, les sténographes appelés à faire de la TAO en français s'en tirent fort bien. Le logiciel de TAO en français, IBM-TASF, produit en France, est compatible avec la sténotype Grandjean. Deux des sténographes qui travaillaient auparavant à la main ont dû changer leur méthode de travail du tout au tout, un peu comme le violoniste à qui l'on demande d'apprendre le piano, ce qui n'est pas facile! La troisième sténographe utilisait déjà la sténotype, mais celle-ci n'était pas compatible avec l'ordinateur. Les sténographes travaillant à la main ont commencé leur formation Grandjean en septembre 1990 et devraient avoir terminé à la fin de 1991. Chaque week-end, ils se rendent à Montréal pour suivre des cours et atteindre leur vitesse de croisière. Au moment d'écrire ces lignes, ils avaient terminé les deux tiers de leur formation, ce

qui est remarquable pour des personnes au milieu de la quarantaine.

La troisième sténographe, entre temps, a commencé à s'habituer à l'ordinateur, ce qui engage d'apprendre de nouveaux signes puisque, en sténographie, le même signe sert parfois pour plus d'un mot. Par exemple, le même signe est utilisé pour représenter « faire » et « vers ». Il a fallu en changer un de sorte que l'ordinateur puisse faire la distinction. Le système TASF comporte une autre difficulté : le sténographe doit adapter son travail au dictionnaire informatisé. Eclipse, par contre, est convivial, étant donné qu'il s'adapte aux particularités de l'utilisateur pour la compilation du dictionnaire. Les deux sténographes en train d'apprendre la méthode Grandjean adoptent bien sûr un style compatible avec l'ordinateur.

#### L'avenir

L'avenir est fort prometteur. La prochaine étape consiste à passer à ce que l'on appelle, dans le milieu, le travail en temps réel. Plutôt que de constamment transporter la sténotype, le sténographe la branche directement sur l'ordinateur; à mesure qu'il sténographie, les mots apparaissent à l'écran. Le travail en temps réel offre l'avantage de pouvoir répartir les sténographes en équipes de deux : l'un sténographie tandis que l'autre vérifie le texte à l'écran, ce qui accélère la production.

Une autre voie d'avenir est la production en temps réel de sous-titres codés pour la télévision. En somme, grâce à un modem, on peut voir à l'écran de télévision ce qui se dit durant les délibérations, caractéristique particulièrement utile aux malentendants. L'été dernier, six sténographes faisant de la TAO ont été ajoutés aux effectifs de la Chambre haute des États-Unis après que celle-ci eut adopté une loi qui prévoit du sous-titrage codé pour les malentendants. À mesure que notre population vieillit, la demande pour ce genre de service augmentera probablement.

D'autres assemblées législatives utilisent la TAO, à l'étranger. Au Congrès des États-Unis, tout se fait par TAO. La Grande-Bretagne et l'Australie en sont à divers stades de mise en oeuvre.

Les législateurs et employés que cela intéresse peuvent visiter nos installations et voir comment se fait la TAO. La Direction des comptes rendus sera heureuse de les accueillir.

